



**Commune de
BEAUVOIR-SUR MER**

**ARRETE AG
N° 68/26**

**Portant délégation de signature à
Mme Elodie MANDIN**

Le Maire de la Commune de BEAUVOIR-SUR-MER,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles R.2122-19, R.2122-8, et R.2122-10

VU la loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

CONSIDÉRANT que Mme Elodie MANDIN, Adjoint Administratif Principal 1ère classe, exerçant les fonctions de responsable du service des ressources humaines, et dans le souci d'une bonne administration locale il est nécessaire de lui donner délégation de signature dans une série de domaines,

ARRETE

ARTICLE 1 :

M. Jean-Yves BILLON, Maire de la commune de Beauvoir sur Mer donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Mme Elodie MANDIN, agent titulaire, pour :

- retirer les plis postaux,**
- signer les bordereaux d'envoi,**
- réceptionner les livraisons,**
- attester du service fait,**
- signer les bordereaux de remise des pièces,**

A compter du 15 avril 2026.

AG 68/26

ARTICLE 2 :

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié sur le site internet de la mairie et notifié à l'intéressée,

Et dont ampliation sera adressée :

- A Monsieur le Préfet de la Vendée,
- Au comptable de la collectivité

A Beauvoir Sur Mer, le 15/04/2026

Le Maire
Jean-Yves BILLOU



Le Maire,

*Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

*Informe qu'en vertu du décret 83.1025 du 28.11.83 concernant les relations entre l'administration et les usagers (article 9) (JO du 03.12.83) modifiant le décret 65.25 du 11.01.65 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative (article 1 al.6) le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Notifié le

15 avril 2026

Signature de l'agent

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written over the text 'Signature de l'agent'.